

LES UCARE : MODE D'EMPLOI

FORMAT · CERTIFICATION · FINANCEMENTS · CALENDRIERS

♦ LE FORMAT COMMUN

- 119 heures sur 17 jours : deux modules de 42 h (6 jours) et un module de 35 h (5 jours, validation incluse), pouvant être suivis indépendamment les uns des autres.
- Chaque journée part d'une problématique professionnelle réelle : 3 h 30 de raisonnement le matin, 3 h 30 de pratique l'après-midi, un livrable par jour.
- Présentiel sur les fermes partenaires et plateaux techniques Pagus ; chaque module suivi donne lieu à une attestation de formation.

♦ CERTIFICATION

Le parcours des trois modules ouvre l'évaluation en situation professionnelle. L'UCARE validée est acquise, conservée cinq ans et capitalisable vers le BP REA (RNCP 38093). Premières sessions en 2026-2027 : taux publiés à l'issue.

♦ FINANCEMENTS ET CPF

Tarif sur devis, par module ou par parcours complet : VIVEA (chefs d'exploitation et cotisants solidaires), OCA-PIAT (salariés agricoles), France Travail, autofinancement. Le CPF est mobilisable uniquement sur le parcours certificatif complet d'une UCARE, avec validation entière du bloc de compétences et sous réserve de la publication du bloc sur Mon Compte Formation (participation de 150 € à la charge du titulaire) : il ne finance pas un module isolé.

♦ DEUX CALENDRIERS SUR 2026-2027

Calendrier 1, de novembre 2026 à avril 2027 : Transformation laitière, Meunerie paysanne, Plants et semences, Restauration à la ferme. Calendrier 2, de novembre 2026 à avril 2027 : Communication numérique, Arboriculture, Fabrication du pain, Poules pondeuses. Les UCARE d'un même calendrier partagent leurs dates : une seule UCARE par calendrier, deux UCARE possibles dans l'année en les combinant. Jours fléchés module par module sur chaque fiche. Dates données à titre indicatif, susceptibles d'ajustement ; confirmation par Pagus lors de l'inscription.

♦ PUBLIC ET ACCÈS

Exploitants agricoles, cotisants solidaires, salariés agricoles, porteurs de projet. Aucun prérequis : un entretien de positionnement précède l'inscription. Délai d'accès : 3 semaines avant le premier jour du module choisi. Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, adaptations possibles avec le référent handicap (page 3).



UCARE · CALENDRIER 2 · PRODUCTIONS ET VALORISATION

ARBORICULTURE



♦ OBJECTIF

Réaliser les opérations de production d'un atelier arboricole, de la conception du verger à la récolte, en agriculture raisonnée et biologique.



Le verger en fleurs, aux Champs l'Œil

CARTE D'IDENTITÉ

FORMAT

119 h · 17 jours · 3 modules indépendants (mode d'emploi page 1)

DATES

De novembre 2026 à avril 2027, détail ci-dessous

LIEU

Vergers des fermes partenaires (Charente, Dordogne)

PRÉREQUIS

Aucun (page 1)

TARIF

Sur devis ; CPF : parcours complet uniquement (page 1)

DÉLAI D'ACCÈS

3 semaines avant le premier jour du module (page 1)

ACCESSIBILITÉ

PSH : adaptations possibles, référent handicap (page 3)

1

Concevoir le verger et son environnement 42 h · 6 jours

♦ Jours de formation : 19-20 novembre, 3-4 décembre 2026, 21-22 janvier 2027

- Stratégie globale : sols, climat local, marché, cohérence de l'atelier fruits dans le système d'exploitation.
- Architecture du verger : densités de plantation, formes de conduite ; stratégies d'enherbement et entretien des sols.
- Irrigation (physiologie, dimensionnement du réseau) ; protection contre les aléas climatiques (antigel, filets anti-grêle) ; observation et épidémiologie.

2

Protéger et conduire les arbres 42 h · 6 jours

♦ Jours de formation : 4-5, 11-12 et 18-19 février 2027

- Stratégie de biocontrôle : prophylaxie, confusion sexuelle, auxiliaires ; application phytosanitaire raisonnée (réglementation, zones de non-traitement, délais avant récolte, calcul de doses).
- Tailles de fructification : reconnaissance des bourgeons, équilibre vigueur et fructification ; organisation des chantiers de taille.
- Tailles en vert et éclaircissage : gestion de l'alternance et régulation de la charge.

3

Récolter et planifier l'année 35 h · 5 jours dont validation

♦ Jours de formation : 11-12 mars et du 31 mars au 2 avril 2027 (validation le 2 avril)

- Greffage et arcure ; tests de maturité (amidon, pénétromètre) et déclenchement de la récolte.
- Organisation logistique du chantier de récolte (besoins humains et matériels).
- Calendrier annuel des travaux du verger ; validation : oral blanc et dossier UCARE.

♦ ÉVALUATION ET INSCRIPTION

Itinéraire technique, plan de gestion des bioagresseurs, tailles, en situation professionnelle. Calendrier individuel remis à l'inscription. Première étape : le Diagnostic Pagus, échange gratuit (contact page 3).

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION · FINANCEMENT · ACCESSIBILITÉ · CONTACTS

♦ COMMENT S'INSCRIRE

Pour réserver votre Diagnostic Pagus : 05 45 77 55 88, contact@pagusformation.fr ou www.pagusformation.fr.

- Premier contact : le Diagnostic Pagus, un échange gratuit de qualification de votre projet.
- Entretien individuel de positionnement : analyse du parcours, du projet et des acquis.
- Construction d'un parcours individualisé et contractualisation (devis, convention de formation).

Délai d'accès : 5 semaines pour les formations diplômantes et certifiantes ; démarrage immédiat pour le Point de Bascule ; UCARE : inscription jusqu'à 3 semaines avant le premier jour du module choisi (jours fléchés sur chaque fiche) ; formations courtes thématiques : 3 semaines avant la première journée. Les dates de ce catalogue sont indicatives et susceptibles d'ajustement ; elles sont confirmées par Pagus à l'inscription.

♦ FINANCER SA FORMATION

Selon votre statut, plusieurs voies de financement sont mobilisables : Région Nouvelle-Aquitaine (PRF 2026-2027, contractualisation en cours : 12 places BP REA et 8 places CS pour les demandeurs d'emploi, rémunération possible), VIVEA (chefs d'exploitation et cotisants solidaires), OCAPAT (salariés agricoles), France Travail, ou autofinancement. Chaque situation est étudiée lors de l'entretien de positionnement et fait l'objet d'un devis individualisé.

♦ ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles peuvent être mises en place après analyse des besoins, en lien avec le référent handicap : David Allaire, david.allaire@pagusformation.fr.

♦ CONTACTS

DAVID ALLAIRE

CO-FONDATEUR DE PAGUS

Ingénierie pédagogique, référent handicap
david.allaire@pagusformation.fr
 05 45 77 55 88

THOMAS GAUDAIRE-THORE

CO-FONDATEUR DE PAGUS

Coordination pédagogique
thomas.gaudaire@pagusformation.fr

TIBÈRE PELLET

CO-FONDATEUR DE PAGUS

Développement, information et inscription
tibere.pellet@pagusformation.fr

Site de formation : lieu-dit la Brande, 16410 Dirac. Siège social : Charras (16). 05 45 77 55 88 · contact@pagusformation.fr · www.pagusformation.fr



Délivrée par



Certification Qualiopi au titre de la catégorie actions de formation : certificat vérifiable en scannant le QR code.

♦ MENTIONS LÉGALES

Pagus, École paysanne, SAS au capital de 9 600 €, SIREN 995 018 728, RCS Angoulême, siège social : 24 Grande Rue, 16380 Charras. Certifié Qualiopi au titre de la catégorie actions de formation depuis le 3 mars 2026. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75160152116 auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Photographies : fermes partenaires et formations du réseau Pagus ; compléments d'illustration libres de droits. Catalogue édité en juillet 2026 ; les informations, dates et tarifs sont susceptibles d'évolution et sont confirmés dans le devis et la convention de formation remis avant toute inscription.